

Pour les parents

REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)

Le REAAP est un réseau qui rassemble des parents, des professionnels, des associations et des institutions. Il propose aux parents des actions de soutien à travers le dialogue et l'échange, dans les diverses étapes de leur vie de parents. Le REAAP conforte les parents dans l'exercice de leur fonction éducative et parentale.

Il s'adresse :

- à toutes les familles,
- à tous les bénévoles et professionnels associatifs ou institutionnels désireux d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants.

Pour les parents

- Permet aux familles d'identifier les personnes et lieux vers lesquels ils peuvent s'orienter sur le territoire pour toute question ou besoin d'accompagnement sur la question de la parentalité,
- Permet la rencontre, l'échange et le partage entre parents et l'échange entre parents et professionnels,
- Soutient les parents dans leur rôle éducatif,
- Favorise le lien enfant/parent par la mise en place d'activités lors d'une manifestation.

QU'EST-CE-QUE LE REAAP ?

R comme RÉSEAU

Un réseau qui rassemble les associations et les professionnels en contact avec les familles.

E comme ÉCOUTE

Pour écouter les parents qui se posent des questions au sujet de leur(s) enfant(s) : en parler, c'est déjà avancer.

A comme APPUI

Pour se sentir compris, rassuré.

A comme ACCOMPAGNEMENT

Pour conforter les parents dans leur mission éducative.

P comme PARENTALITÉ

Être parent, ce n'est pas toujours aisé. Tous les parents sont différents, ils ont des savoir-faire et des expériences à partager.

Objectifs

- Donner aux parents les moyens de se rencontrer et de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent,
- Venir en appui aux parents qui se trouvent en difficulté et les orienter vers les structures adéquates,
- Favoriser les échanges entre parents et professionnels,
- Faciliter l'accès à l'information de tous sur les questions de parentalité,
- Favoriser la mise en réseau de tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la parentalité dans le département.

Pour les bénévoles et les professionnels

- Accompagne à apporter des réponses aux questions, aux

préoccupations, aux difficultés des parents face à l'éducation de leurs enfants,

- Aide à rencontrer d'autres porteurs de projets qui ont eu les mêmes interrogations que vous,
- Soutient financièrement la réalisation des actions,
- Fait connaître vos actions auprès des parents, des bénévoles, des professionnels, via le site Internet parents-toujours.info.